

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTONIN

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ANTONIN, TENUE LE MARDI 02 AVRIL 2013, À 19 H 30, AU CENTRE RÉJEAN-MALENFANT SITUÉ AU 305 RUE PRINCIPALE, SAINT-ANTONIN.

SONT PRÉSENTS :

LE MAIRE :	RÉAL	THIBAUT
LES CONSEILLERS :	MICHEL	NADEAU
	JEAN-ROCH	BOUCHER
	DENIS	FORTIN
	ANNE-MARIE	DIONNE ⁽¹⁾
	EUGÈNE	LAROCHELLE
	DENIS	TARDIF

⁽¹⁾ Madame Anne-Marie Dionne prend son siège à 7 h 35

TOUS MEMBRES DU CONSEIL ET FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MAIRE.

=====

2013-04-095 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance débute à 19 heures 30. Le maire Réal Thibault préside la session, et la directrice générale et secrétaire-trésorière rédige le procès-verbal.

2013-04-096 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Lecture est faite de l'ordre du jour. Il est proposé par Jean-Roch Boucher, appuyé par Eugène Larochelle, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

2013-04-097 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Aucune question sur l'ordre du jour

2013-04-098 **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Michel Nadeau, et résolu à la majorité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 04 mars 2013.

2013-04-099 **CORRESPONDANCE**

- Lettre de la Conférence régionale des Élus (COSMOS) sur la persévérance scolaire au Bas-Saint-Laurent. Information aux membres du conseil.
- Lettre du député monsieur François Lapointe concernant l'initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec. Information aux membres du conseil.

- Lettre du Commissaire au Lobbyisme du Québec concernant les activités de lobbyisme exercées par les firmes de génie-conseil. Information aux membres du conseil.
- Procès-verbal de la Régie KAMLOUP. Information aux membres du conseil.
- Procès-verbal de la séance ordinaire de la MRC du 21 février 2013. Information aux membres du conseil.
- Lettre et tableau fournissant les données des montants à recevoir sur la Taxes d'accises 2010 à 2013. Information aux membres du conseil.
- Lettre de monsieur Gilles D'Amours de Caravane 185 demandant qu'un règlement soit adopté concernant les itinérants et les colporteurs. Monsieur D'Amours a transmis une copie de cette lettre à monsieur Raymond Duval de la MRC de RDL ainsi qu'au préfet, monsieur Michel Lagacé. Information aux membres du conseil.
- Lettre du ministère des Ressources naturelles du Québec et de madame Maryse Drapeau de la MRC de RDL avisant que les tarifs des produits du Registre foncier seront majorés à compter du 1^{er} avril 2013 de 1 \$ c'est-à-dire que les mutations passeront de 3 \$ à 4 \$.

2013-04-100 RENCONTRE ÉLÈVES DE L'ÉCOLE LANOUPETTE : PROJET

CONSIDÉRANT QUE deux élèves : Mickaël Bouchard et Olivia-Rose Beaulieu, de l'école Lanouette, sont venus à l'assemblée régulière du conseil municipal présenter un projet;

CONSIDÉRANT QUE l'année dernière les élèves de 4^{ième} année du *Club les mordus de la nature* ont réalisé un panneau d'interprétation qui a été installé dans le sentier par monsieur Stéphane Bourassa, directeur du Service des Loisirs et les employés de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE cette année la classe 4H, en collaboration avec leur professeur, monsieur Francis Pauzé, veut réaliser deux autres panneaux d'interprétation afin d'accélérer le projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Nadeau, appuyé par Anne-Marie Dionne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Antonin félicite les étudiants, leur professeur, l'école Lanouette pour ce merveilleux projet et accède à la demande en accordant un montant de 300 \$ à l'école Lanouette afin de permettre au Club 4-H de réaliser leur sentier d'interprétation de la nature.

2013-04-101 ADOPTION DU RÈGLEMENT 697-13 CONCERNANT LA MARCHE AU RALENTI DES VÉHICULES

Une copie du règlement 697-13 a été remise à chacun des membres du conseil et il y a dispense de lecture.

Il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Jean-Roch Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Antonin adopte le règlement numéro 697-13 aux fins de réduire les gaz à effet de serre concernant la marche au ralenti des véhicules.

Le règlement est rédigé à la fin du présent procès-verbal et aux livres des règlements.

2013-04-102 PROJET D'IMPLANTATION DE LA VISIO-CONFÉRENCE

CONSIDÉRANT QUE le réseau BIBLIO du Bas-Saint-Laurent a pris l'initiative d'élaborer un projet d'implanter la visio-conférence dans les municipalités du Bas-St-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le réseau BIBLIO du Bas-St-Laurent a déposé une demande de financement auprès du Ministère de la Culture et Communications du Québec par le système Diapason;

CONSIDÉRANT QUE le projet pilote réalisé en 2012 a démontré la faisabilité du projet;

CONSIDÉRANT QU'un total de 93 municipalités ont manifesté leur intérêt, représentant ainsi 97% de la population totale du Bas-St-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE le projet sera très bénéfique pour notre municipalité au niveau des communications, des échanges régionaux et interrégionaux;

CONSIDÉRANT QUE la visio-conférence est un outil majeur pour notre développement économique, culturel et technologique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eugène Larochelle, appuyé par Denis Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin informe notre député monsieur Jean D'Amour, le ministre responsable de la région du Bas-St-Laurent, monsieur Pascal Bérubé et le ministre de la Culture et des Communications, monsieur Maka Kotto de sa volonté de voir ce projet de visio-conférence se réaliser, pour notre développement, le plus rapidement possible.

2013-04-103 LOGICIEL ÉLECTION MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE des élections municipales auront lieu en 2013;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de posséder un logiciel aux fins d'alléger les tâches tout au long du processus électoral;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-Roch Boucher, appuyé par Denis Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin fasse l'achat d'un logiciel intégré ayant pour nom « module Sygem Élections » et d'en payer le coût de 2 500 \$ sur 2 ans.

2013-04-104 NOMINATION DU PRO-MAIRE

Il est proposé par Michel Nadeau, appuyé par Anne-Marie Dionne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Antonin nomme comme pro-maire, selon l'article 116 du Code municipal, monsieur Jean-Roch Boucher, pour les six (6) prochains mois, soit du 05 avril 2013 au 05 octobre 2013, en remplacement de Madame Anne-Marie Dionne.

2013-04-105 ENGAGEMENT D'UN POMPIER

Il est proposé par Jean-Roch Boucher, appuyé par Michel Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin engage un nouveau pompier au Service Incendie de Saint-Antonin en la personne de monsieur Éric Fraser demeurant à Rivière-Verte.

2013-04-106 PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2013

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 6 au 12 mai sous la thématique *Tu es formidable! Le sais-tu?* afin de reconnaître la valeur humaine de chacun et promouvoir la bonne estime de soi comme facteur de prévention et de protection en lien avec la bonne santé mentale;

CONSIDÉRANT QUE la thématique 2013 encourage les Québécois et Québécoises à réfléchir sur leur santé mentale et à dire à leur proche (conjoint, enfants, amis et collègues) qu'ils ont une valeur et qu'ils peuvent compter sur leur aide;

CONSIDÉRANT QUE les actions favorisant l'estime de soi relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée à tous les échelons de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

CONSIDÉRANT QUE le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine et encourage l'implication de tous les secteurs de la société québécoise;

CONSIDÉRANT QU'il est de l'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- a) en invitant les citoyennes et les citoyens à s'approprier les outils qui les sensibiliseront au rôle déterminant de la reconnaissance du potentiel pour soi et pour l'entourage proche comme éloigné;
- b) nous trouvons très important que chaque municipalité du territoire effectue sa proclamation et nous l'achemine afin de se mobiliser et d'atteindre l'objectif de 75% de municipalités qui soutiennent notre organisation cette année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eugène Larochelle, appuyé par Denis Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin, proclame par la présente la semaine du 6 au 12 mai 2013 **Semaine de la Santé mentale** dans la municipalité de Saint-Antonin et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître ensemble que *tu es formidable, le sais-tu?* Est un moyen pour reconnaître le potentiel de son entourage.

2013-04-107 **SOIRÉE DES AMBASSADEURS**

Il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Eugène Larochelle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin accepte l'invitation à la 25^{ième} soirée des Ambassadeurs qui se tiendra le 16 avril 2013, à 17 h 30 à l'Hôtel Lévesque au coût de 35\$ taxes et service inclus, par personne et délègue le maire, monsieur Réal Thibault et son épouse, en son absence ou pour toutes autres raisons, nomme comme substitut, monsieur Jean-Roch Boucher, pro-maire et son épouse.

2013-04-108 **CONTRIBUTION À LA MARCHÉ DE LA MÉMOIRE**

Il est proposé par Jean-Roch Boucher, appuyé par Eugène Larochelle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin fasse un don à la Société Alzheimer Bas-St-Laurent au montant de 100 \$.

2013-04-109 **CONCIERGE HEURES DE TRAVAIL**

CONSIDÉRANT QUE selon les termes de la convention collective des employés (ées) municipaux de Saint-Antonin (CSN) le nombre d'heures de travail de la concierge a été défini selon l'article 8.05 paragraphe b) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Tardif, appuyé par Denis Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin respecte la convention collective en vigueur pour les heures de travail de la personne salariée concierge à dix-huit (18) heures/semaine.

2013-04-110 **TRAVAUX DE PEINTURE AU CENTRE RÉJEAN-MALENFANT**

Il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Jean-Roch Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin donne le mandat au conseiller Eugène Larochelle de demander des soumissions sur invitation à au moins trois entrepreneurs aux fins de soumettre des prix pour les travaux de peinture du Centre Réjean-Malenfant situé au 305 rue Principale et ce, dans les meilleurs délais.

2013-04-111 INSTALLATION D'UN TRANSFERT SWITCH 400 AMPÈRES AU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le Service de Sécurité incendie a entrepris toutes les démarches pour monter un programme de sécurité civile pour la municipalité de Saint-Antonin;

CONSIDÉRANT QUE des invitations pour des prix ont été produites et qu'une seule soumission était conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Jean-Roch Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin accepte la soumission de l'entreprise Gaston Normand Thériault Ltée au montant de 5 950 \$ pour faire l'installation d'un transfert switch 400 ampères sur l'entrée principale, passer un fil de 200 ampères vers une prise génératrice 200 ampères 120-240 sur le mur extérieur du côté est de l'édifice municipal.

2013-04-112 INVITATION À UN RASSEMBLEMENT ÉCONOMIQUE

Il est proposé par Jean-Roch Boucher, appuyé par Denis Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte d'assister au rassemblement économique qui aura lieu le 05 avril 2013 à l'Hôtel Universel de 11 h 30 à 14 h au coût de 25 \$ par personne, que monsieur le maire, Réal Thibault et les conseillers (ères) qui pourront s'y rendre sont invités. L'invitation est faite par les députés monsieur Jean D'Amours et monsieur François Lapointe.

2013-04-113 CAUSE DOSSIER MÉTAL KRTB

Il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Michel Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin nomme en l'absence du directeur des travaux publics, monsieur Jean Labonne, monsieur le maire, Réal Thibault pour représenter la municipalité de Saint-Antonin dans la cause Métal KRTB Inc., au Palais de Justice de Rivière-du-Loup, mercredi le 17 avril 2013 à 9 heures 30, en la salle 405.

2013-04-114 DOMAINE DE LA RIVIÈRE-VERTE

Il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Anne-Marie Dionne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la municipalité de Saint-Antonin autorise le maire, monsieur Réal Thibault et la directrice générale, Louisiane Dubé à signer avec le promoteur, monsieur Gilles Berger une lettre accompagnant l'entente initiale concernant certaines conditions pour que la Municipalité procède à l'asphaltage des rues:

- 50% des terrains devront être vendus dans la phase concernée ;
- 25% des maisons construites ou en construction sur lesdits terrains vendus et cela pour chacune des phases. Lors d'une cession l'arpenteur doit avoir été payé par le promoteur et la municipalité s'engage à payer les frais de notaire et délègue pour les signatures de contrat, monsieur le maire, Réal Thibault et la directrice générale, Louisiane Dubé pour les cessions de la phase 2 du Domaine de la Rivière-Verte.

2013-04-115 **OFFRE DE SERVICES POUR SURVEILLANCE DE TRAVAUX :
PAVAGE DE DIFFÉRENTES RUES**

Il est proposé par Denis Tardif, appuyé par Jean-Roch Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Antonin accepte l'offre de surveillance des travaux d'asphaltage de La Firme Dessau au montant de 20 560 \$ taxes en sus et autorise la directrice générale, Louisiane Dubé à signer l'offre de service et de la retransmettre à la Firme Dessau.

2013-04-116 **CONFÉRENCE RÉSEAU ENVIRONNEMENT**

Il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Michel Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Antonin accepte les inscriptions à la 36^{ième} conférence de Réseau environnement à Amqui, le 16 mai 2013 au 55 rue du Carrefour-Sportif de 8 h 15 à 20 h 30 au coût de 135 \$ par personne : Jean Labonne, directeur des travaux publics et Daniel Ouellet.

AFFAIRES NOUVELLES

2013-04-117 **ADHÉSION À « UNE FORÊT QUI NOUS RESSEMBLE »**

Il est proposé par Denis Tardif, appuyé par Jean-Roch Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Antonin autorise le paiement de 60 \$ pour l'inscription et la revue « *À une forêt qui nous ressemble* ».

2013-04-118 **PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL INFO-DIMANCHE POUR LE
SALON DE L'HABITATION**

Il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Eugène Larochelle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin paie une publicité dans le journal info-dimanche, dans le cahier spécial sur le Salon d'habitation au montant de 125 \$.

2013-04-119 **PETITES CAISSES**

Il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Denis Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Antonin autorise deux petites caisses :

- Une petite caisse de 500 \$ pour la soirée Casino dont le responsable est le directeur du service des Loisirs, monsieur Stéphane Bourassa ;
- Une autre petite caisse de 200 \$ dont le responsable est monsieur Jean-François Henley pour la vente de billets du Festival Country Saint-Antonin.

2013-04-120 **DEMANDE D'ENQUÊTE**

CONSIDÉRANT QUE des griefs de harcèlement ont été portés contre la directrice générale et le maire de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ces griefs ne sont pas encore réglés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eugène Larochelle, appuyé par Jean-Roch Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin demande au Ministère des Affaires municipales, du Territoire et des Régions d'accepter de bien vouloir venir faire une enquête à la Municipalité de Saint-Antonin, afin que ces griefs se règlent le plus rapidement possible.

2013-04-121 ACTIVITÉS SPECTACLES À PLACE BERGER

(Cette résolution est reportée à l'étude)

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin appui l'organisation de spectacles à Place Berger.

Que la répartition des profits de chaque activité fasse partie d'un fonds spécial.

Que le partage des profits ce fasse de la façon suivante : 20% au Centre Sportif et 20 % au Centre communautaire Michel-Desrosiers. Ces sommes seront versées seulement sur présentation de projets et calculées sur la valeur de chacun des projets. Le 60% restant appartiendra à la Municipalité.

Que si les spectacles viennent à tomber, les sommes accumulées seront appliquées comme suit : 10% au Centre Sportif et 10 % au Centre communautaire Michel-Desrosiers et le 80% restant sera appliqué en paiement du capital de la dette des estrades.

2013-04-122 DON À LA CROIX-ROUGE

Il est proposé par Eugène Larochelle, appuyé par Michel Nadeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil de la municipalité de Saint-Antonin fasse un don de 1 000 \$ à la Croix-Rouge.

2013-04-123 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Les membres du conseil municipal déclarent avoir reçu la liste des dépenses incompressibles inscrites aux journaux des déboursés :

Du 01 au 30 mars 2013: 71 820.87 \$

Total des incompressibles : 71 820.87\$

Il est proposé par Denis Tardif, appuyé par Eugène Larochelle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées;

PAR AILLEURS, il est proposé par Denis Fortin, appuyé par Jean-Roch Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures d'achats inscrites sur la liste suggérée des paiements automatiques au 26-03-2013 au montant de 110 519.71 \$ ainsi que le paiement des factures reçues après la fermeture :

- Frais de représentation.....70.95 \$
- Quincaillerie.....1 812.33 \$

Pour un total de :.....1883.28 \$

POUR UN MONTANT TOTALISANT : 112 402.99 \$

2013-04-124 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Nids de poule dans le Chemin Lavoie, suggestions : mettre du sable, passer la niveleuse, placer des cônes pour avertir de ralentir. Réponse : À cause du gel, ce n'est pas le temps de mettre du sable, ni de passer la niveleuse, on peut placer des cônes pour indiquer un ralentissement en attendant que le tout soit réparé. Pendant la période de dégel, la municipalité n'émettra plus aucun permis dans ce secteur aux fins d'éviter le transport lourd.
- Construction sur la rue Nadeau : La municipalité bloque le développement. La municipalité ne bloque pas le développement, au contraire, mais avant elle doit rendre conforme ses étangs en demandant un CA au MDDEP. Les travaux coûteraient environ 1 000 000 \$ ou plus. Avant toute chose, nous allons essayer que les gens du secteur fasse en sorte que les eaux pluviales se déversent dans les rues plutôt que dans les étangs, ce qui fait un effet de saturation.
- Le Centre Réjean-Malenfant est-il muni d'une génératrice d'urgence. Demande sera faite au Directeur du Service Incendie monsieur Yvan Rossignol et au conseiller Eugène Larochelle de faire une vérification des installations
- Cause Métal KRTB : La municipalité est représentée par son avocat. La cause sera entendue le 17 avril 2013, s'il n'y a pas de report.
- Des travaux d'asphaltage seront effectués sur plusieurs rues et chemins de la municipalité.

2013-04-125 CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION

Le conseiller Eugène Larochelle propose la clôture de la session. La session est levée à 20 h 30.

**Adopté à Saint-Antonin,
Ce 02 AVRIL 2013**

*Réal Thibault, maire
Louisiane Dubé, d. g./secr. - très.*

*Réal Thibault,
Maire*

*Louisiane Dubé,
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière*